



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-120484>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-120484

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Société publique des écoles marseillaises

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Enseignement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : ACCORD-CADRE MULTIATTRIBUTAIRES d'études structure pour le compte de la Société Publique des Ecoles Marseillaises

**Description** : Le présent accord-cadre a pour objet « la réalisation d'études structure pour le compte de la Société Publique des Ecoles Marseillaises ». Lieu d'exécution : Ecoles primaires à Marseille. L'ACCORD-CADRE est conclu avec deux opérateurs économiques. Il est fait application des prix unitaires et forfaitaires. Dans le cas où une mission atypique ou complexe nécessiterait une majorité de prix nouveaux (&gt; 50% du devis) le MOA pourra, s'il le souhaite, procéder à une mise en concurrence des 2 titulaires sur la base d'un cahier des charges à bâtir par le MOA. Les critères de jugement des offres de ces marchés subséquents seront à minima le prix et la pondération des critères choisis et définie par marché subséquent. Les dispositions des autres pièces du marché, notamment sur le volet administratif (variation des prix, pénalités...) resteront inchangées. La passation d'un marché subséquent n'emporte aucune conséquence sur le maximum de l'accord cadre (hors avenant). Les commandes sont faites au fur et à mesure des besoins par bons de commande au regard des prix du BPUF/DQE dans les conditions suivantes. L'ACCORD-CADRE est conclu avec deux opérateurs économiques. Modalités d'émission des bons de commande auprès de chaque attributaire : A tour de rôle (à la survenance du besoin). En cas d'indisponibilité du candidat, le maître d'ouvrage pourra faire appel à l'autre candidat. De plus, une opération d'école déterminée (école X) sera conduite par un seul et unique prestataire afin de garantir la continuité de la mission. Il n'y aura pas de négociation ni remise en concurrence à l'exception du recours exceptionnel au Marché Subséquent, dans la limite des seuils d'engagement en valeur suivants :  
- Sans montant minimum d'engagement - Montant maximum d'engagement de 2 millions d'euro(s) HT sur la durée de l'ACCORD-CADRE, périodes de reconductions comprises (sur 4 ans).  
En cas d'atteinte du montant maximum d'engagement durant la période d'exécution de

L'ACCORD-CADRE, ce dernier prendra fin (hors avenant dans les conditions du Code de la Commande Publique). Le marché est unique. Il n'est pas prévu de décomposition en lot. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas allouer ce marché pour les raisons suivantes : La dévolution en lot rendrait techniquement difficile l'exécution des prestations. Par ailleurs, il s'agit de prestations une et indivisibles/ insécables, indépendantes. De plus, l'allotissement géographique, n'est pas envisageable car les sites ne sont pas encore tous connus. Un seul marché sera donc passé pour la réalisation des prestations. L'accord-cadre sera conclu avec une entreprise unique ou des entreprises groupées

**Identifiant de la procédure :** bf93863c-adf9-4b1c-b8de-93f28796e037

**Identifiant interne :** 2025-0059

**Type de procédure :** Ouverte

**La procédure est accélérée :** non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34950000 Structures porteuses

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** L'Accord-Cadre est conclu avec deux opérateurs économiques. Modalités d'émission des bons de commande auprès de chaque attributaire : A tour de rôle (à la survenance du besoin). En cas d'indisponibilité du candidat, le maître d'ouvrage pourra faire appel à l'autre candidat. De plus, une opération d'école déterminée (école X) sera conduite par un seul et unique prestataire afin de garantir la continuité de la mission. Il n'y aura pas de négociation ni remise en concurrence à l'exception des cas mentionnés à l'article 1.1 du présent Rc (recours exceptionnel au Marché Subséquent), dans la limite des seuils d'engagement en valeur suivants : Sans montant minimum d'engagement La valeur totale du marché correspond au montant maximum d'engagement de 2 000 000 d' euro(s) Ht sur la durée de l'Accord-Cadre, périodes de reconduction comprise. En cas d'atteinte du montant maximum d'engagement durant la période d'exécution de l'Accord-Cadre, ce dernier prendra fin (hors avenant dans les conditions du Code de la Commande Publique). Dans le cas où une mission atypique ou complexe nécessiterait une majorité de prix nouveaux (> 50% du devis) le Moa pourra, s'il le souhaite, procéder à une mise en concurrence des 2 titulaires sur la base d'un cahier des charges à bâtir par le Moa. Les critères de jugement des offres de ces marchés subséquents seront à minima le prix et la pondération des critères choisis et définie par marché subséquent. Les dispositions des autres pièces du marché, notamment sur le volet administratif (variation des prix, pénalités...) resteront inchangées. La passation d'un marché subséquent n'emporte aucune conséquence sur le maximum de l'accord cadre (hors avenant). L'Accord-Cadre prendra effet à compter de sa date de notification pour une période d'un (1) an à l'issue de laquelle il sera renouvelé par période d'un (1) an, par tacite reconduction, trois (3) fois, par la Personne Publique. Le Titulaire de l'Accord-Cadre ne pourra pas refuser la reconduction. La durée maximum du marché ne pourra excéder 4 années

**Base juridique :**

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** ACCORD-CADRE MULTIATTRIBUTAIRES d'études structure pour le compte de la Société Publique des Ecoles Marseillaises

**Description :** Le présent accord-cadre a pour objet « la réalisation d'études structure pour le compte de la Société Publique des Ecoles Marseillaises ». Lieu d'exécution : Ecoles primaires à Marseille. L'ACCORD-CADRE est conclu avec deux opérateurs économiques. Il est fait application des prix unitaires et forfaitaires. Dans le cas où une mission atypique ou complexe nécessiterait une majorité de prix nouveaux (&gt; 50% du devis) le MOA pourra, s'il le souhaite, procéder à une mise en concurrence des 2 titulaires sur la base d'un cahier des charges à bâtir par le MOA. Les critères de jugement des offres de ces marchés subséquents seront à minima le prix et la pondération des critères choisis et définie par marché subséquent. Les dispositions des autres pièces du marché, notamment sur le volet administratif (variation des prix, pénalités...) resteront inchangées. La passation d'un marché subséquent n'emporte aucune conséquence sur le maximum de l'accord cadre (hors avenant). Les commandes sont faites au fur et à mesure des besoins par bons de commande au regard des prix du BPUF/DQE dans les conditions suivantes. L'ACCORD-CADRE est conclu avec deux opérateurs économiques. Modalités d'émission des bons de commande auprès de chaque attributaire : A tour de rôle (à la survenance du besoin). En cas d'indisponibilité du candidat, le maître d'ouvrage pourra faire appel à l'autre candidat. De plus, une opération d'école déterminée (école X) sera conduite par un seul et unique prestataire afin de garantir la continuité de la mission. Il n'y aura pas de négociation ni remise en concurrence à l'exception du recours exceptionnel au Marché Subséquent, dans la limite des seuils d'engagement en valeur suivants :  
- Sans montant minimum d'engagement - Montant maximum d'engagement de 2 millions d'euro(s) HT sur la durée de l'ACCORD-CADRE, périodes de reconductions comprises (sur 4 ans).  
En cas d'atteinte du montant maximum d'engagement durant la période d'exécution de l'ACCORD-CADRE, ce dernier prendra fin (hors avenant dans les conditions du Code de la Commande Publique). Le marché est unique. Il n'est pas prévu de décomposition en lot. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas allouer ce marché pour les raisons suivantes : La dévolution en lot rendrait techniquement difficile l'exécution des prestations. Par ailleurs, il s'agit de prestations une et indivisibles/ insécables, indépendantes. De plus, l'allotissement géographique, n'est pas envisageable car les sites ne sont pas encore tous connus. Un seul marché sera donc passé pour la réalisation des prestations. L'accord-cadre sera conclu avec une entreprise unique ou des entreprises groupées

**Identifiant interne :** S-PF-1655930

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34950000 Structures porteuses

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Options :**

**Description des options :** Des modifications sont possibles en cours d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 01/08/2025

**Durée** : 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : L'Accord-Cadre prendra effet à compter de sa date de notification pour une période d'un (1) an à l'issue de laquelle il sera renouvelé par période d'un (1) an, par tacite reconduction, trois (3) fois, par la Personne Publique. Le Titulaire de l'Accord-Cadre ne pourra pas refuser la reconduction. La durée maximum du marché ne pourra excéder 4 années. Conformément à l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique, le Titulaire de l'Accord-Cadre ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite de l'Accord-Cadre. Dans le cas où le Pouvoir Ajudicateur ne souhaiterait pas reconduire l'Accord-Cadre, il devra avertir le Titulaire de sa décision, par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard deux (2) mois avant la fin de la période en cours d'exécution. La non-reconduction n'ouvre droit à aucune indemnisation du Titulaire. La non-reconduction de l'accord-cadre n'entraîne pas la résiliation des bons de commande, sauf mention expresse (ni des marchés subséquents ponctuels/exceptionnels lancés). Dans le cas où le Titulaire ne souhaiterait pas reconduire l'Accord-Cadre, il devra avertir le Pouvoir Ajudicateur de sa décision, par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard six (6) mois avant la fin de la période en cours d'exécution. L'irrespect de cette formalité engage le Titulaire pour une période supplémentaire d'exécution. Dans l'hypothèse où le marché ne serait pas reconduit, les bons de commande émis continuent à s'exécuter jusqu'à leur terme. L'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché (tout comme le lancement de marchés subséquents ponctuels/exceptionnels)

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations relatives aux avis antérieurs :**

**Identifiant de l'avis antérieur** : 347242-2025

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal judiciaire de Marseille

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Marseille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Greffe du Tribunal judiciaire de Marseille

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## **Section 6 - Résultats**

**Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure :** 2,000,000 Euro

**6.1 Résultat – Identifiants des lots :** LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

**Accord-cadre :**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 2,000,000 Euro

**6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel :** INFRANEO

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** TEN-0001

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0000

**L'offre est une variante :** non

**Sous-traitance :** Pas encore connu

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 2025-0059

**Titre :** Accord-Cadre Multiattributaires d'études structure pour le compte de la Société Publique des Ecoles Marseillaises

**Date de conclusion du marché :** 03/10/2025

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre :** non

**Lauréat :**

**Nom officiel :** GINGER CEBTP

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** TEN-0002

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0000

**L'offre est une variante :** non

**Sous-traitance :** Pas encore connu

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 2025-0059

**Titre :** Accord-Cadre Multiattributaires d'études structure pour le compte de la Société Publique des Ecoles Marseillaises

**Date de conclusion du marché :** 03/10/2025

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre :** non

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 11

**Type de soumissions reçues :** Offres reçues de soumissionnaires de micro, petite ou moyenne taille

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 7

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 11

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** B392251C-DFB5-B132-92101E5DF456A029

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Société publique des écoles marseillaises

**Numéro d'enregistrement :** 77332

**Adresse postale** : 5, Boulevard de Dunkerque

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13002

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Point de contact** : ANDREATTA Nicolas

**Adresse électronique** : achats@splain-ecolesmarseillaises.fr

**Téléphone** : 0000000000

**Adresse internet** : <https://www.marches-publics.info/>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.info/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal judiciaire de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : B3922543-C644-9605-734B5B5015277A02

**Adresse postale** : 6 rue Joseph Autran

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13281

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : tj-marseille@justice.fr

**Téléphone** : 0491155050

**Télécopieur** : 0491544290

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal judiciaire de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : B3922556-D08E-3B0C-171B9ED546CACBC7

**Adresse postale** : 6 rue Joseph Autran

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13281

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : tj-marseille@justice.fr

**Téléphone** : 0491155050

**Télécopieur** : 0491544290

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Greffe du Tribunal judiciaire de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : B3922573-9722-6877-41DFC24AC8B7EEBC

**Adresse postale** : 6 rue Joseph Autran

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13281

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : tj-marseille@justice.fr

**Téléphone** : 0491155050

**Télécopieur** : 0491544290

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0006

**Nom officiel** : INFRANEO

**Taille de l'opérateur économique** : Grande

**Numéro d'enregistrement** : 1655930-1-0-1

**Adresse postale** : 140 Av Jean Lolive

**Ville** : Pantin

**Code postal** : 93500

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Bénéficiaire effectif**

**Nationalité du propriétaire** : {code|name|eforms-country.FRA}

**Lauréat de ces lots** : LOT-0000

8.1 ORG-0007

**Nom officiel :** GINGER CEBTP

**Taille de l'opérateur économique :** Grande

**Numéro d'enregistrement :** 1655930-1-0-2

**Adresse postale :** 1030 Av J R G Gautier De La Lauziere

**Ville :** Aix-En-Provence

**Code postal :** 13080

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Bénéficiaire effectif**

**Nationalité du propriétaire :** {code|name|eforms-country.FRA}

**Lauréat de ces lots :** LOT-0000

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 2cafbcc0-05da-4fcb-b191-5d4762b729a4 - 01

**Type de formulaire :** Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 28/10/2025 à 17:02

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 28/10/2025